La Maison médicale de garde

inaugurée à l'Hôpital Foch

Ouvert depuis avril les dimanche et jours fériés, ce maillon supplémentaire dans la chaîne des soins assuré par des médecins libéraux, a déjà accueilli en moyenne 80
patients par mois.

Depuis avril elle permet aux 335 400 habitants de Suresnes, Rueil-Malmaison, Nanterre, Puteaux et Colombes de trouver un médecin généraliste les dimanche et jours fériés. La Maison médicale de garde de Suresnes (M.M.G), a été inaugurée mardi 28 juin à l'Hôpital Foch, où elle est installée, en présence, notamment
de Sylvain Ducroz, directeur général de l'Hôpital, de Philippe Ritter, Président du Conseil d'administration de Foch, du docteur Jean
-
Paul Hamon, Président de l'Association départementale pour l'organisation de la permanence des soins (ADOPDS 92), de Annick Gelliot, déléguée
territoriale
de l'Agence Régionale de Santé, représentant son directeur Claude Evin, et de Christian

Dupuy, maire de Suresnes
et V
ice-
p
résident du Conseil général des Hauts-de-Seine. Ce dernier a salué «
un très beau projet d'intérêt général qui contribue de manière efficace à assurer la permanence des soins dans notre département et à désengorger les urgences, trop souvent sollicitées à mauvais escient»

Cette création (qui s'inscrit dans le cadre de la sectorisation et du cahier des charges des permanences de soins pour le département défini en 2008 par le Préfet des Hauts-de-Seine) accueille les patients en dehors des ouvertures des cabinets médicaux, le dimanche et les jours fériés de 9h à 20h.

Tout comme Christian Dupuy, Philippe Ritter a rendu hommage à l'implication, pendant deux ans et demi, du docteur Aline Béjean-Lebuisson, cardiologue et conseillère municipale déléguée à la Santé, qui s'est révélée cruciale dans cette ouverture. «En tant que médecin j'avais observé le désarroi croissant des patients
confrontés à la difficulté d'accès aux soins
quand les cabinets médicaux sont fermés
,
explique-t-elle.
E
t dans mon mandat, ce manque
m'est apparu de façon encore plus flagrante. J'ai donc lancé cette idée, mais avant de pouvoir la concrétiser, il a fallu mener un long et patient travail de conviction auprès des médecins et des différents partenaires.
»

Pour convaincre les praticiens libéraux d'assurer les permanences et construire ce dossier, elle a pu s'appuyer sur l'exemple de la Maison médicale de garde de Clamart, l'une des cinq autres du département et le soutien de son directeur, le Dr Jean-Paul Hamon. Comme à Clamart, l'association ADOPDS 92, qu'il préside, assure l'organisation administrative de la M.M.G. Avec celle-ci, « o
n
v
oulait marquer la différence entre les soins non programmés et les véritables urgences hospitalières
» a souligné le Dr Hamon, qui a appelé de ses vœux la création de trois ou quatre autres structures du même type dans le département.

Installée dans un local dédié mis à disposition par l'Hôpital Foch, la Maison médicale de garde a reçu 80 visites en moyenne par mois, en majorité pour des enfants et des bébés, les jours fériés connaissant la plus grande affluence. Ce maillon supplémentaire dans la chaîne de soins permet donc déjà d'assurer une réelle permanence des soins, de prévenir le risque d'aggravation de maladies bénignes, et de soulager les urgences d'une surcharge indue. Ce faisant, « il ouvre plus largement la relation entre la médecine libérale et la médecine hospitalière de Foch » a souligné Sylvain Ducroz. « C'e
st pour nous une manière de montrer que nous ne sommes pas seulement un hôpital qui a des services d'excellence mais que cette qualité vise aussi à la disponibilité pour ceux qui vivent autour de nous
».